

Patrimoine

du Pays de Forcalquier

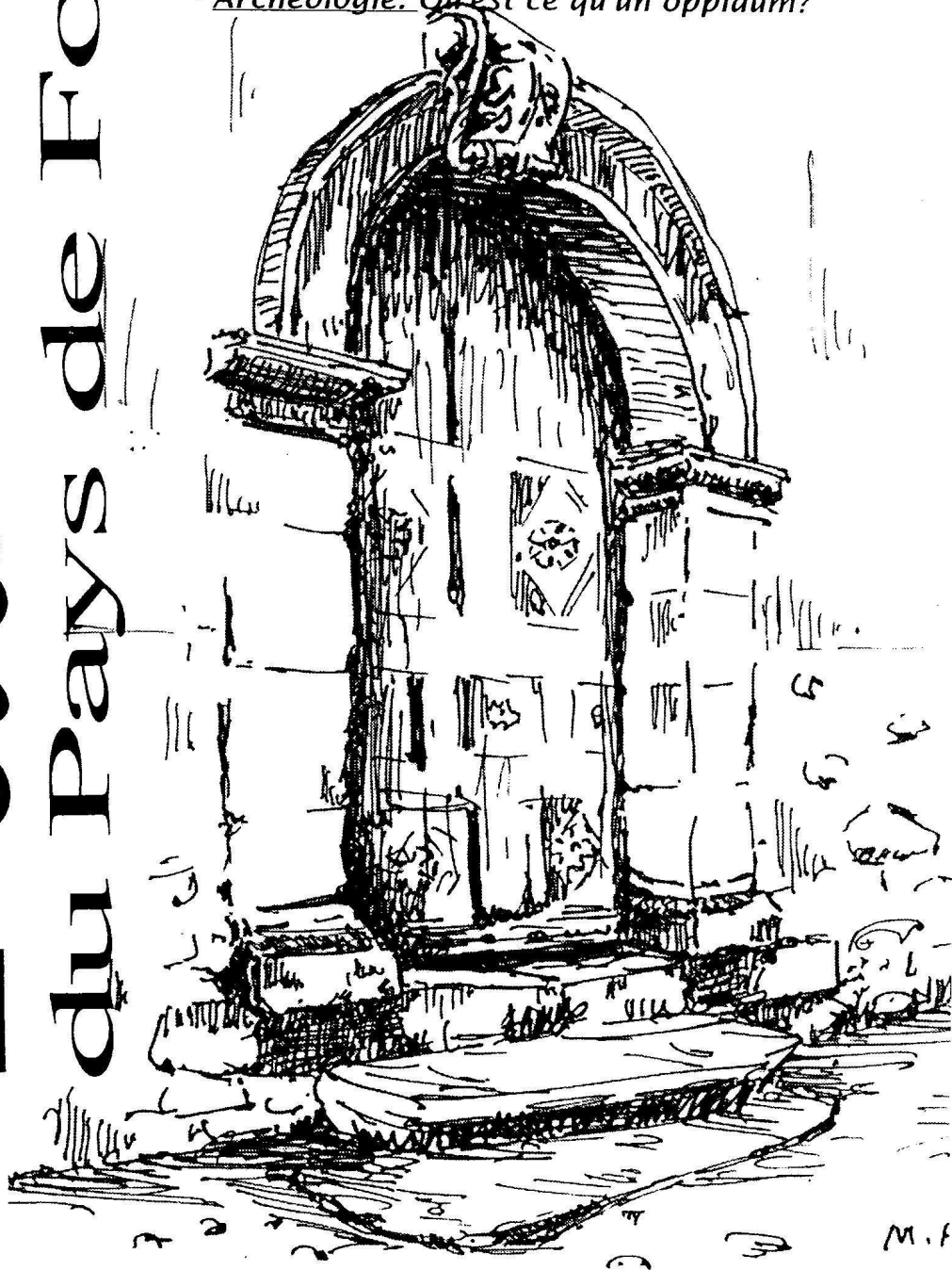
Juin 1999

Bulletin N°2

20 Francs

Sommaire :

- Archives : La Communauté de Mane, Seigneuresse de Châteauneuf.
- Histoire : La Sénéchaussée de Forcalquier.(fin)
- Le Jeu : Connaissez-vous votre patrimoine ?
- Artisans et artistes du Patrimoine : Jeanne-Marie Bertaux.
- Principes de la restauration.
- Patrimoine des demeures : Château de BEL AIR à Sigonce.
- Bâtiments à sauver : L'hôtel d'Astier, à Forcalquier.
- Informations /Sorties.
- Archéologie: Qu'est ce qu'un oppidum?



PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

Créée en Janvier 1996, l'association "Patrimoine du Pays de Forcalquier" s'est donné pour buts de veiller et d'aider à la conservation ainsi qu'à la restauration d'éléments de notre patrimoine tels que sites ou objets archéologiques, objets d'art, livres ou archives anciens, mobilier et menuiseries, monuments ou constructions .

Son territoire d'intérêt est le pays de Forcalquier avec une attention particulière au canton de Forcalquier et pour des éléments moins connus et bien délaissés par comparaison à nos célèbres édifices : Monastère de Ganagobie, Prieuré de Salagon et Observatoire de Saint-Michel.

L'action de l'association se développe de différentes façons:

- En organisant des expositions, des conférences, des visites de sites, mettant en valeur des éléments du patrimoine, ouvertes à un large public et particulièrement aux jeunes (gratuites le plus souvent possible).
- En favorisant les recherches et les publications s'y rapportant.
- En détectant les éléments qui nécessitent une protection par le moyen d'inventaires, de classement, de stockage approprié, d'entretien, de restauration ou de réorganisation.
- En favorisant le retour ou l'acquisition d'objets ou collection provenant de notre pays.
- En participant à des campagnes d'information destinées à empêcher les fouilles sauvages et les restaurations maladroites.
- En agissant en partenariat avec d'autres associations ayant les mêmes motivations, avec lesquelles nous pourrions avoir des objectifs communs, renforçant ainsi notre action mutuelle .
- En recherchant, bien évidemment, les structures, les financements, les locaux nécessaires à la réalisation des projets et des objectifs.

L'association a été fondée par des personnalités d'origines professionnelles diverses mais complémentaires, toutes profondément attachées à cette région, soit par naissance, soit par adoption

Elle observe une stricte neutralité politique ou religieuse.



En lère page de couverture un dessin de Marc ALBOUY représentant une porte dans le vieux Banon, tout à fait dans l'esprit du thème du concours-photo-inventaire de cette année, pour collecter des témoignages sur nos vieux et si beaux bâtiments.

Trois bougies : Elle court !

Trois bougies ont été soufflées, pour notre association, en Janvier 1999. Durée de vie fort modeste, mais cette dernière année a vu une grande croissance de l'intérêt porté à notre association, en particulier grâce à l'exposition "Des Bas-Alpins dans la Tourmente" sur la guerre de 14/18, vue de chez nous. Elle a comptabilisé plus de 1000 entrées.

Le "Fonds" de cette exposition a été utilisé, en Mai, par l'association "les Amis de Villeneuve" pour une nouvelle exposition remaniée par eux; elle sera de nouveau utilisée par l'association Tétéa, de Sainte-Tulle, en Novembre 1999 Ceci reflète bien l'esprit qui nous anime qui est de travailler en complémentarité (et non en compétition) avec les autres associations de notre région. Nous avons programmé d'y faire paraître de nouveaux bulletins spéciaux sur les recherches que nous avons faites (en particulier celles de Mr. André Michel), et qui donneront une suite aux quatre premiers déjà édités .

En 1998 nous avons pris l'engagement de faire paraître, au minimum, un bulletin, à ce jour nous en avons édité cinq : le bulletin annuel, compris dans la cotisation des adhérents (Pour faire connaître l'association il a été mis en vente sur place.) Les quatre autres, résultant d'une partie des recherches effectuées pour l'exposition sur la guerre de 14/18 (Bulletins Spéciaux Exposition n°1 à 4) consacrés, pour le premier à la création de l'usine de Saint-Auban et aux Chasseurs Alpins, pour le second à l'Ambulance et à l'Ouvroir de Forcalquier, et au Service de Santé aux armées; Le troisième traite des prisonniers français et allemands, le quatrième du rôle des femmes et des enfants. Les illustrations sont en majorité des photos ou dessins inédits. (Voir en couverture liste et prix))

Ce bulletin-ci (annuel, N° 2) comporte la suite de l'article de Pierre Carrias sur la Sénéchaussée de Forcalquier, ainsi qu'un nouvel article de Christiane Boekholt "fouineuse d'archives" pour notre grand bonheur, car elle y trouve des nouveautés sur notre pays alors qu'après tellement de chercheurs et d'écrits du XIXe et du XXe, tout semblait avoir été dit.

Nous inaugurons dans ce numéro plusieurs rubriques : "**Les artisans du Patrimoine**", "les "**Demeures du Patrimoine**", et "**Bâtiments à sauver**". Pour vous intriguer, on y trouve aussi le "**Jeu du Patrimoine** "

En ce qui concerne l'activité de l'association plusieurs résultats positifs ont été enregistrés (cf. les rapports moraux des assemblées générales).

Les projets de l'association pour l'avenir immédiat, en plus des sorties, concert ou conférences, une nouvelle édition du **Concours-Photo-Inventaire** : "**I'Oeil Ouvert**" sur le thème des "**Portes et Fenêtres**" en Pays de Forcalquier sera exposée en Septembre 1999. Le 1er prix est un voyage en montgolfière (demander le règlement à l'association)

Pour l'été 2000, sous la direction de Mr. Daniel Mouton, le projet d'une grande exposition prend corps : "**Les années 1000 en Pays de Forcalquier**"

Enfin notre association inaugure deux services : sur **Minitel** et sur **Internet** consultables dès maintenant. (Voir dernière page)

Archives:

La Communauté de Mane, Dame et Seigneuresse de Châteauneuf

par Christiane Boekhoff

Cette mention (1) date de 1583. Nous allons tâcher de retracer l'histoire de la possession de ce fief au cours des siècles.

Imaginer une communauté d'habitants, de simples manants, seigneur d'un territoire peut étonner ...et pourtant, c'est une réalité rencontrée au cours de recherches sur le prieuré de Notre-Dame de Salagon.

Position de Châteauneuf du point de vue féodal.

En 1202, a lieu au château de Manosque, une conciliation entre Guillaume, Comte de Forcalquier et les seigneurs de Reillanne, sous l'arbitrage de Raymond de Toulouse, alors Marquis de Provence. Ces petits seigneurs avaient des libertés et des coutumes qu'ils voulaient conserver, ils voulaient obtenir la garde pleine et entière de leurs possessions.

Celles-ci s'étendaient sur une zone frontière entre le comté de Forcalquier et celui de Provence, alors distincts. Elles comportaient les fiefs du Bourguet (sur Reillanne), Saint-Michel, les Ybourgues, Mane et Châteauneuf, donc des territoires situés entre la Laye et le Largue, ainsi que Sainte-Croix d'Alauze.

Déjà en 909, d'après le cartulaire d'Apt, le territoire de Reillanne apparaît comme une limite de deux "civitas" (régions) celle d'Apt et celle de Forcalquier.

On pourrait se demander si l'étymologie de Reillanne ne se trouve pas dans un mot préceltique "riga" qui signifie "fossé-limite" et qui a donné nos mots "rigole", "raie" que l'on retrouve souvent sur les limites de territoires sous forme de "raye", "réal" et même parfois, comme en Savoie, "Mont-Royal" entre la Savoie et la Haute-Savoie et entre cette dernière et le Valais suisse.

La position stratégique de Châteauneuf, au centre de cette zone limite est donc réelle et les comtes y prendront toujours garde.

Châteauneuf : un territoire de pâturage ou une terre limite?

Au XIIIe siècle la féodalité se met en place, essayant de gommer les prérogatives de ces petits nobliaux, gardiens des limites. Ceux de Reillanne devront désormais rendre hommage au Comte de Forcalquier, leur suzerain, pour leurs fiefs et notamment celui de Châteauneuf.

En 1303, Châteauneuf est une paroisse distincte de Mane, c'est un lieu fortifié, indépendant, avec son château dit "neuf" dont la datation exacte est encore impossible aujourd'hui, son église Notre-Dame, et un certain nombre d'habitations, indéterminé, appartenant à l'une des familles seigneuriales de Reillanne.

A cette date, un acte nous montre Noble Raymond de Reillanne, dit de Pierrevert, damoiseau, Seigneur de Châteauneuf-les-Mane, vendant la moitié de ce petit fief à la communauté de Mane, avec sa juridiction et ses droits (2), et l'autre moitié à Pierre Bodocti, homme de loi de Forcalquier, "pour 225 livres réforçiat", monnaie provençale de l'époque.

Les communautés de Mane et de ses environs, Forcalquier, Saint-Michel, les Ybourgues, avaient des droits de pâturage "de temps immémorial" disent les textes. Quels étaient ces droits qui paraissent si importants pour un territoire en apparence si pauvre?

Léon de Berluc-Perussis cite un accord conclu en 1374 entre les députés de Forcalquier, Mane, Châteauneuf et les Ybourgues pour les droits de pâturage et de "lignorage" (bûchage et coupe de bois).(3)

Un autre accord contemporain y ajoute "droit de pâturage de jour et de nuit, le lignorage et le glandage, droit de faire feu et d'extraire des pierres et des lauzes, de garder deux trentaines de bêtes à laine et de chèvres selon les anciens usages."

Par ailleurs, il est spécifié que le droit d'usage est un droit coutumier, c'est-à-dire non écrit, droit très ancien pouvant remonter au Ve siècle. Un autre droit est le droit de jouissance accordé par les princes de façon légale. Ces deux droits sont de règle dans de tels accords au XIVe siècle. Il

est donc difficile de se rendre compte si Châteauneuf représentait encore un avant-poste de "garde" entre la Provence et le pays de Forcalquier ou bien si, déjà cette époque, ce lieu ne représentait qu'un intérêt économique lié à l'élevage ovin.

Le devenir de cette possession au cours des XIVe et XVe siècles

Mais voici qu'en 1348 survient la grande peste noire; la population de villages entiers est décimée.

Quelques années plus tard certains villages sont désertés pour cause de famine et de menace de brigandage. Des bandes de mercenaires désœuvrés se sont organisées en compagnies qu'on appellera les "grandes compagnies" pillant et détruisant tout sur leur passage.

Alors les Etats, rassemblés à Sisteron en 1367, ordonnent aux habitants de la campagne de se retirer dans des lieux fortifiés et de détruire tous les villages qui ne le sont pas ou insuffisamment.

Ce fut sans doute le cas de Châteauneuf dès lors complètement abandonné.

A ce moment là, la reine Jeanne et son époux Louis de Tarente, Comtes de Provence, érigent Reillanne en vicomté et la donnent à leur fidèle conseiller et chambellan Foulque d'Agoult, avec les seigneuries de Mane et de Châteauneuf "en considération des services rendus" (4).

La communauté de Mane trembla à l'idée de perdre ses privilèges, mais à son tour, Foulque d'Agoult en accorda de nouveaux aux habitants de Reillanne et confirme le statut de ceux de Mane "seigneurs de Châteauneuf".

Ces privilèges ne sont en réalité qu'une confirmation de leurs libertés primitives adaptées aux exigences de l'époque.

Désormais cette région est confiée aux d'Agoult qui ne vont pas tarder à devenir grands Sénéchaux de Provence, et ce pendant plusieurs générations.

Ils vont se conduire en "pères magnanimes" envers leurs vassaux, et leur accordent de nouveaux privilèges. Ainsi en 1370, lors d'une grande famine, Raymond d'Agoult réquisitionne tous les blés disponibles pour les distribuer à la population à un prix modéré; il donne aussi la permission de construire des moulins, droit réservé d'habitude au seigneur. Il fortifie les villes et les villages.

En 1405, un siècle après la vente, les droits de justice et d'usage donnés par le seigneur de Reillanne aux habitants de Mane doivent être confirmés par Louis II, comte de Provence et de Forcalquier, nommé héritier de Raymond d'Agoult. Dans son testament, ce frère de Foulque a abandonné au comte la seigneurie éminente de Mane, donc de Châteauneuf, la faisant entrer dans le comté de Provence.

Ce nouvel accord a lieu en présence des nobles "magister" Johannes et Anthonio Bodocti, arbitres et représentants de Châteauneuf en la vicairie de Forcalquier (ils sont descendants de Pierre, coacquéreur de ce territoire) ce moyennant toutefois la somme de 80 florins d'or, en vertu de droits féodaux appelés "laod" et "trézain". Dans ce texte il est dit que le château du lieu est inhabité. Cette nouvelle reconnaissance de la communauté de Mane, seigneur de Châteauneuf, est signée au château de Saint-Maime où résident alors les comtes de Provence.

Difficultés accrues au XVIe

Plus le temps passe, plus les habitants de Mane ont de peine à conserver leurs droits, ils doivent souvent avoir recours à la justice. Des abus sont commis par les bergers des Ybourgues et de Saint-Michel qui acceptent mal ces droits de justice exclusifs pour ceux de Mane sur ce territoire de "dépaisance" (pâturage), alors qu'eux-mêmes les avaient aussi bien de "temps immémorial".

Les choses s'enveniment vers 1567, il faut à nouveau faire rénover les titres et investitures par les autorités compétentes. Un notaire envoyé à Châteauneuf pour régler un différend est même assassiné. La communauté de Mane refuse de payer les "tasques", impôt qu'on veut leur imposer comme à tout homme taillable, parce que disent-ils "leur terroir est franc", c'est-à-dire libre de toute contrainte féodale (5)

Entre 1570 et 1574, un long procès oppose ceux de Mane aux communautés des Ybourgues et de Limans pour les mêmes raisons.

Les fameux droits de juridiction, détenus par la communauté de Mane, se limitent alors à "des droits de garde" du territoire, droits tombés en déshérence, puisque à ce moment là le comté de Provence ne fait plus qu'un avec celui de Forcalquier.

Si bien qu'en 1599, intervient un projet de vente du terroir de Châteauneuf au seigneur de Mane, Melchior Forbin de Janson "...savoir la dicte place, terre et seigneurie de Châteauneuf et ses appartenances, avec droits de justice, de layde (6), passage et pulverage (7), bans et peines (8), ensemble terres domaniales franches et libres de taille, assises au terroir de Châteauneuf, près le château disrupt (démoli) et l'église, pour le prix de 5550 écus ..."

Ils abandonnent alors leurs droits acquis depuis 300 ans.

Les temps ont changé, la féodalité a rogné peu à peu les libertés anciennes, la vie d'autrefois essentiellement pastorale s'est diversifiée, certains sont devenus artisans, d'autres commerçants, d'autres enfin ont accédé à une certaine bourgeoisie.

En cette période à nouveau très troublée par les guerres de religion, ils sont fort endettés, ils doivent payer au roi un tribut important à cause des destructions.

Leur titre de "Dame et Seigneuresse de Châteauneuf" leur apparaît suffisamment désuet pour qu'ils l'abandonnent contre monnaie sonnante et trébuchante.

Finalement ce ne sera que deux siècles plus tard, à la Révolution, qu'ils récupéreront l'espace de ce territoire dont ils se sentaient tout naturellement propriétaires.

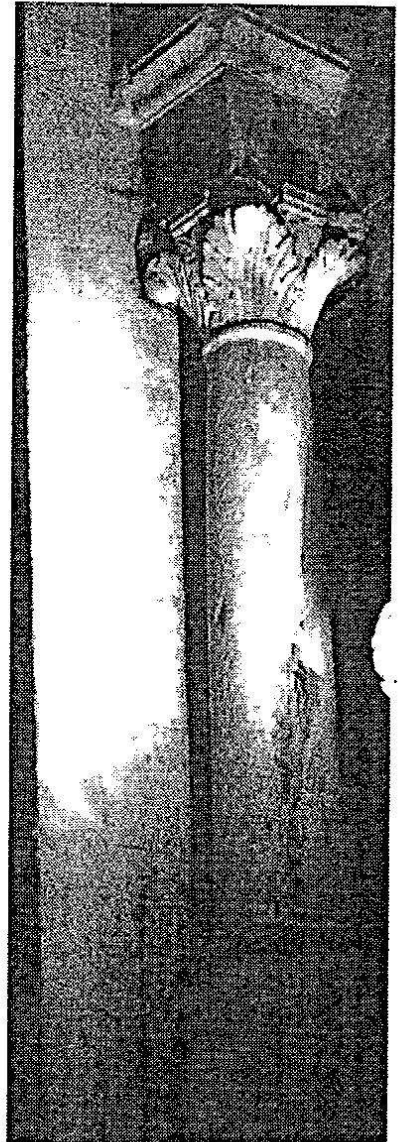
Christiane BOEKHOLT

Notes

- (1) Archives départementales des A.H.P, B 1885
- (2) Archives communales ; Mane
- (3) Léon de Berluc Perussis "Les dates de l'histoire de Forcalquier", Forcalquier, 1886
- (4) Archives départementales des A.H.P, E 215/1
- (5) A.H.P. ,B1512
- (6) Impôt sur les ventes pendant les foires
- (7) Impôts payés par les bailes des troupeaux transhumants à cause des dégâts causés aux récoltes et de la poussière soulevée.
- (8) Impôts divers sur les droits seigneuriaux.

Sources :

Archives départementales et communales
Edouard Baratier, La démographie provençale du XIIIe au XVIe
(Paris 1961)



Ci-contre : une colonne de la première église romane, retrouvée en place dans la muraille de l'église actuelle

La Sénéchaussée de Forcalquier

1536-1790

suite et fin

3. - Exemples d'affaires pénales traitées par la sénéchaussée¹ :

On a vu, dans la première partie de cet exposé, qu'au pénal, les peines prononcées à la sénéchaussée de Forcalquier étaient souvent sévères. Voici des exemples de ces condamnations, mais aussi de relaxes, suivis de quelques indications sur une instruction criminelle:

- Du 1er mars 1618

Sentence du lieutenant criminel de Forcalquier
condamnant Alexandre de Boniface, sieur de Peynier,
et Claude son laquais
attaints et convaincus d'avoir meurtry et assassiné feu Valeri Bandolly
sur le grand chemin royal allant de Forcalquier à Sisteron,
et au dessus du moulin de Me Rouger médecin

*Ils feront amende honorable, teste nue et le hart au col, et, ce fait,
seront livrés entre les mains de l'exécuteur de la haute justice pour estre menés
en la place du Bourguet de Forcalquier et, sur un échaffaut,
ledict Alexandre de Boniface avoir la teste tranchée,
et ledict Claude estre pendu et estranglé*

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, B 1816, f° 149

- Du 29 janvier 1625

Sentence du lieutenant criminel de Forcalquier
relaxant Jehan Martin, du lieu de Sigonce,
querellé du crime de fausse monoye

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, B 1829, f° xiii

- Du 6 février 1629

Sentence du lieutenant criminel de Forcalquier
condamnant François Vial dict Gaucier, d'Ongles
à servir le Roi pendant dix ans
comme forçat en ses galères du port de Marseille
pour contravention aux édits et ordonnances sur la deffanse des duels

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, B 1829, f° x

1. - Nous nous limitons volontairement aux affaires pénales, plus spectaculaires, mais, comme de nos jours, le civil devait tenir une place prépondérante.

- Du 11 février 1636

**Sentence du lieutenant particulier de Forcalquier
condamnant Antoine Nau, de Simiane,
attaint et convaincu d'agression, vol et assassin
commis sur la personne de Joseph de la Chau, marchand,
au grand chemin de la poste allant du Revest à Apt**

*Il fera amende honorable, teste et pieds nus et la hard au col, et, ce fait,
sera livré entre les mains de l'exécuteur de la haute justice
pour estre mené en la place du Bourguet de ceste ville et, sur un échafaud, estre roué*

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, B 1833, f° ciiiixvii

- Du 8 janvier 1665

**Sentence du lieutenant criminel de Forcalquier
condamnant aux galères quatre soldats du régiment Catallan royal logés en garnison
en ceste dicte ville
atteints et convaincus d'avoir fabriqué de la fausse monoye
en pièces de trante sols du coing de France**

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, B 1865, f° 601

- Du 13 may 1621

**Sentence du juge de Forcalquier
condamnant Charles Vernet à feu François, de ceste ville,
et Anthonette Girard, femme d'Allexandre Arnaud, de Lurs,
pour crime d'adultère, maquarellage et vie lubrique et scandaleuse**

*Ledict Vernet est condamné à tenir prison durant l'espace de trois ans,
au pain et à l'eau, faisant inhibition au concierge
d'y fournir ny souffrir qu'il lui soit deslivré aultre chose*

*Et ladicte Girard à estre menée, à ses despens, dans la maison des filles du Refuge d'Aix,
pour y estre debtenue jusques au retour dudict Arnaud, son mari,
lui faisant défense d'en sortir pendant ledict temps, à peine de la vie*

Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, B 2282, f° 16

On remarquera que la condamnation à mort était couramment prononcée par un juge unique alors que, de nos jours, non seulement cette peine a été supprimée, mais encore il faut la réunion de trois juges et neuf jurés pour statuer sur un crime.

Exemple d'instruction criminelle:

Au XVIIIe siècle, l'ermitage adossé au flanc sud de la chapelle de Fougères fut l'objet d'un drame, partiellement relaté dans les pièces d'une information ouverte, le 30 avril 1740, par le lieutenant criminel de la sénéchaussée de Forcalquier (Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, B 1.868, f° 56). Celui-ci instruisait, à la requête du procureur du Roi, pour crime d'assassinat commis sur la personne de l'ermite de Fougères. Après une perquisition qui avait permis de découvrir des ossements, ce magistrat rendit au mois de juillet suivant un extrait de prise de corps contre toute une famille voisine, composée d'un ménage, Gaspard Jacques dit Bruneou ou Brunot,

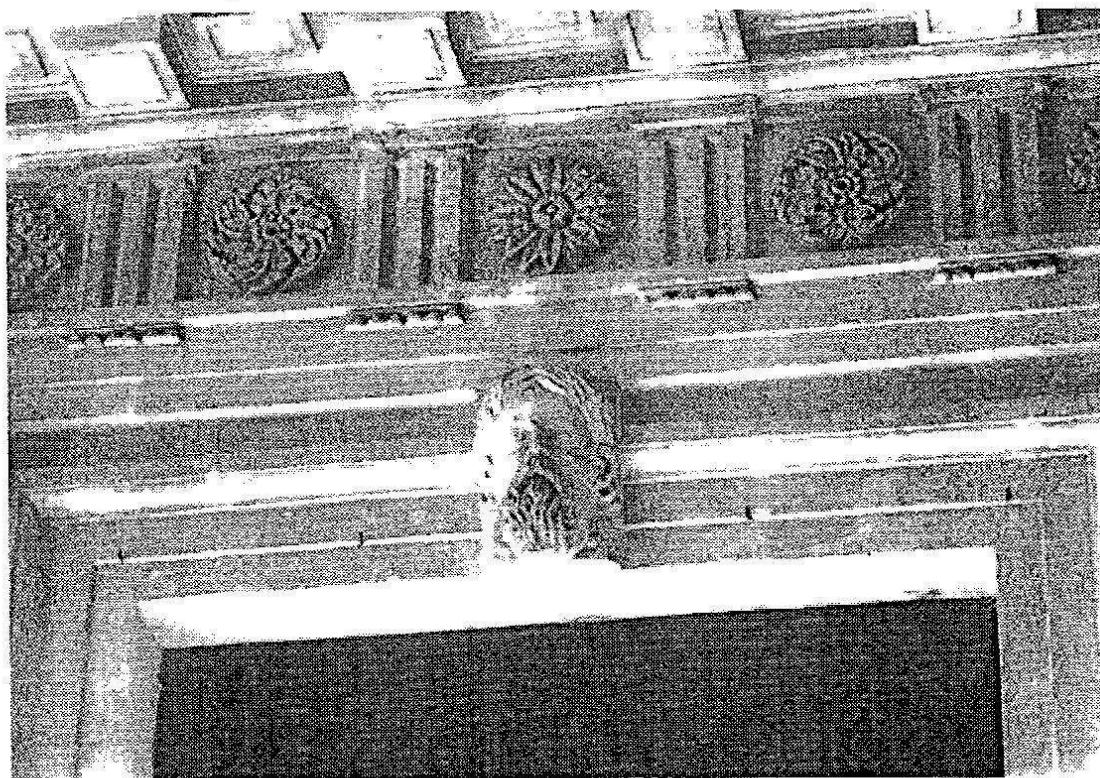
de sa femme, de sa fille et de ses deux fils, Pierre et Joseph. Sur son ordre, ceux-ci furent, en conséquence, conduits à la prison royale de Forcalquier pour être interrogés sur les charges relevées contre eux, puis assignés en jugement. Quelques jours plus tard, il libérait toutefois les deux femmes, les mettant hors de l'instance et du procès, mais faisait appliquer les trois hommes à la question extraordinaire. La suite de cette affaire nous est inconnue. Cette procédure présente bien des analogies avec une instruction moderne, on remarque cependant l'absence de toute intervention de la défense, prévue seulement depuis une loi du 8 décembre 1897.

4. - Fin de la sénéchaussée

La Révolution a été à l'origine d'une nouvelle organisation judiciaire, avec un juge de paix par canton, un tribunal de première instance par arrondissement et, pour les affaires criminelles, une cour d'assises par département, les appels étant déférés à la cour d'Aix, sauf pour les assises, juridiction populaire statuant en dernier ressort. La sénéchaussée a donc laissé la place au tribunal de première instance de Forcalquier, à la circonscription plus réduite. Quatre autres tribunaux ont aussi été créés dans les Basses-Alpes, à Digne, Castellane, Sisteron et Barcelonnette. Par la suite, le tribunal de première instance et le juge de paix ont eux-mêmes été supprimés, et Forcalquier est devenu le siège d'un tribunal d'instance.

Le palais de justice existe toujours, mais ses locaux sont en partie inoccupés. Le juge d'instance partage son temps entre Forcalquier et Manosque où a été construit un palais de justice moderne. Il subsiste néanmoins à Forcalquier un greffe permanent et deux cabinets d'avocats, mais l'un d'eux est aussi installé à Manosque.

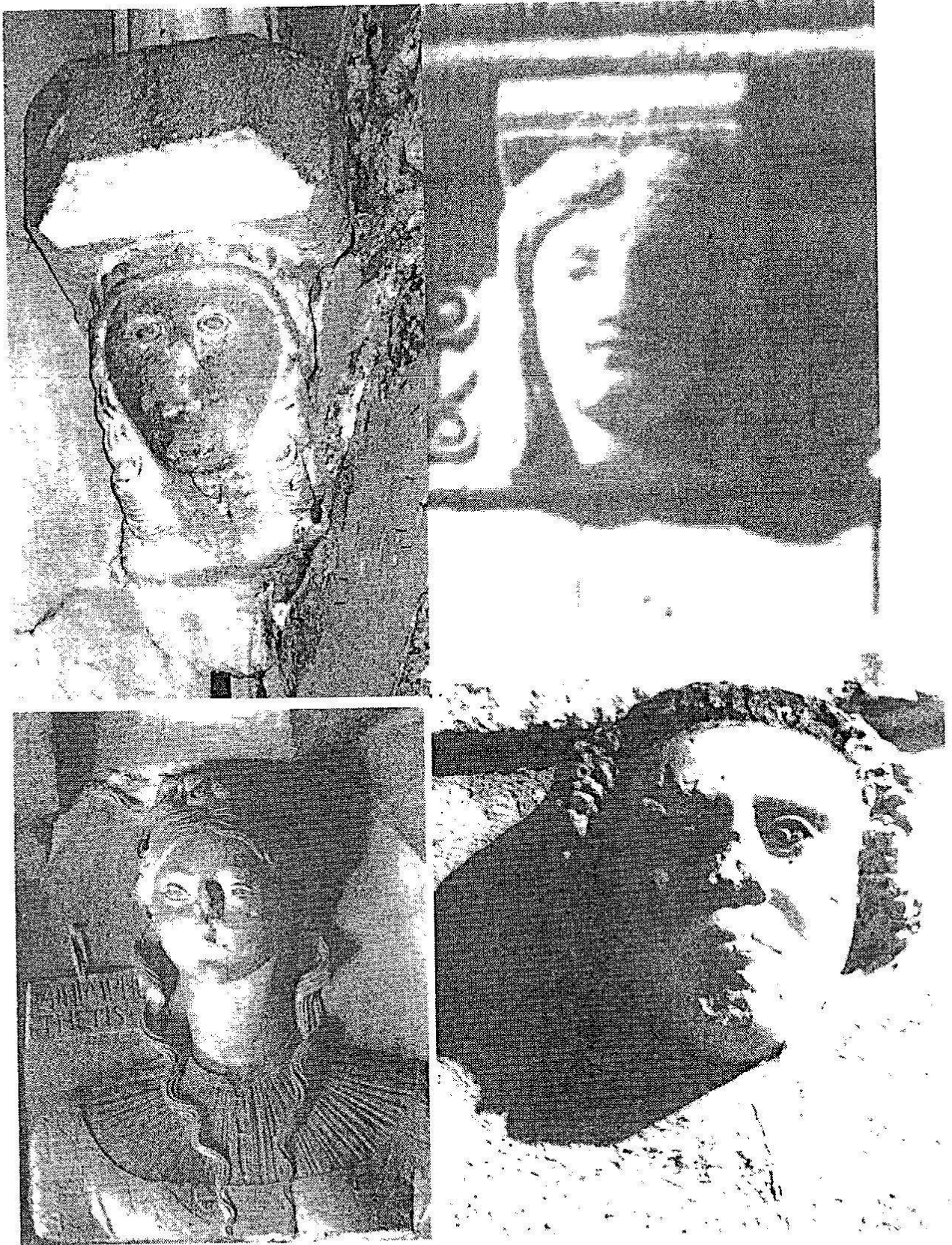
P.Carrias



Le décor du palais de justice à Forcalquier.

Le Jeu : Connaissez-vous votre patrimoine ?

Dorénavant à chaque nouveau Bulletin du "Patrimoine du Pays de Forcalquier" nous vous poserons la même question. Les photos sont extraites du fonds photographique de l'association (voir plus loin).



Le JEU des DAMES

Voici ci-contre quatre Dames de chez nous. A vous de retrouver où elles sont situées. Voici des pistes pour vous aider :

Les deux du haut appartiennent à des édifices religieux, l'une pourrait être Béatrix, l'héritière du comté, une des quatre reines, la seconde, assez haut perchée, fait partie d'une frise qui décore une chapelle .

Les deux du bas décorent, pour l'une l'escalier célèbre du château d'un village de la rive droite de la Durance, pour l'autre le linteau d'une modeste maison de village dont le nom vient de sa fontaine.

Vous avez jusqu'à fin Août pour trouver la solution. Un petit cadeau sera donné au gagnant, au cours de l'expo-photo "l'oeil ouvert" en septembre, à Forcalquier (Voir annonce de ce concours ici même)

Le fonds photographique de l'association:

Alimenté par dons, mécénat et concours-photos, ce fonds qui s'élève déjà à plus d'un millier de photos et constitué de :

Photos tirages sur papier-couleur, contemporaines:

- 500 photos de villages, habitations, monuments, détails architectoniques, mobilier d'église entre Cereste et Peipin, Lure et Luberon.
 - 300 photos du Vieux Forcalquier : maisons, caves, portes et fenêtres,
 - 300 photos d'objets exposés au Musée de Forcalquier, ou concernant l'intérieur du bâtiment municipal.
 - 100 photos données par les participants aux différents concours photos.
- et aussi:
- Un petit fonds diapositives datant d'une vingtaine d'années, ou récentes .
 - Un petit fonds de cartes postales anciennes .

Nous aimerions recevoir des dons de fonds photographiques anciens ou contemporains ou séries concernant notre patrimoine.

Il reste à trouver une ou un volontaire pour numériser ces photos

Le concours photo "l'Oeil Ouvert" :

C'est lui qui alimente en partie le fonds photographique car les participants, sans abandonner leurs droits sur leurs photos, en laissent un exemplaire à l'association qui les archive.

Il en est cette année à sa 4e édition; Les thèmes précédents étaient les vieilles fermes, les puits et lavoirs, les monuments aux morts, cette année il explore les " **Portes et fenêtres en pays de Forcalquier** ".

Il a pour but d'attirer l'attention des habitants, des visiteurs et des élus sur l'intérêt de notre patrimoine, tout en constituant un début d'inventaire.

Artistes et Artisans du Patrimoine

A partir de ce numéro dans chacun de nos bulletins, nous vous présenterons un artisan du patrimoine, professionnel ou amateur qui oeuvre dans notre Pays de Forcalquier pour la restauration ou l'entretien d'objets ou de monuments du patrimoine local.

Pour cette première rubrique c'est une "artiste du patrimoine" que nous vous présentons puisque **Mme Jeanne-Marie Bertaux** est fresquiste. Cependant sa grande connaissance des techniques classiques l'a dirigée vers la restauration des peintures qu'elle pratique depuis 1959. C'est pour cette activité, moins connue de nos concitoyens que ses fresques et ses peintures personnelles, que nous parlons d'elle dans cette rubrique.

Mme Bertaux entre à l'école des Beaux Arts à Paris à 17 ans, elle en réussit l'admission à 18 ans. Elle passe aux niveaux supérieurs au sein de cette prestigieuse école, ainsi elle progresse dans différentes spécialités en fréquentant divers ateliers de peinture et tout particulièrement l'atelier de fresques de Mr. Pierre Ducos de la Haille, éminent fresquiste de notre siècle.

Elle sera la première femme à entrer comme restaurateur au "Grand Atelier du Louvre" où étaient restaurées les plus importantes peintures de ce Musée, mais aussi les plus célèbres peintures des musées de province.

Il se trouve que, lorsqu'elle y entre, elle est la plus jeune de ces savants restaurateurs. Cette maison comportait seulement dix restaurateurs, eux seuls ayant le droit de porter ce titre (à noter qu'il s'agit d'un titre et non pas d'un emploi. Ces restaurateurs sont des "professions libérales" et travaillent après présentation de leurs études de l'oeuvre à restaurer et devis chiffré du travail prévu) C'était ce qu'il y avait de mieux en France en matière de science picturale. Mme Bertaux qui a une sérieuse formation technique de peintre et de fresquiste (elle mène, parallèlement, une carrière de peintre) y fait une carrière dans la restauration (bien que ses goûts aillent plutôt à la composition qu'elle n'a jamais abandonnée.)

En 64/65 Mme. Bertaux est allée à Rome pour comparer et enrichir ses connaissances. Elle y obtient une bourse du ministère de la culture italien pour y acquérir les techniques propres aux italiens et les comparer aux techniques françaises. Elle en rapporta le nouvel état d'esprit de la restauration des peintures et des fresques au sein du Grand Atelier du Louvre, inaugurant par exemple des études au microscope et travaux sur tableau à plat. Elle y mixte avec doigté ses connaissances de peintre à celles de restaurateur.

"Il est nécessaire, dit-elle, de comprendre l'esprit du peintre, sa technique et l'entité du tableau". C'est pourquoi elle estime qu'il est nécessaire d'être soi-même peintre pour être un bon restaurateur. Elle ajoute *"...ce qui ne veut pas dire que l'on doive inscrire sa personnalité dans le tableau; à aucun moment de la réintégration il n'est permis de déborder sur l'original de la couche picturale manquante, il faut respecter intégralement l'oeuvre à soigner".*

Pendant sa carrière au sein de ce "Grand Atelier" on a confié à Mme Bertaux de nombreuses et importantes restaurations, parmi lesquelles :

Des tableaux de la collection CAMPANA (la fameuse collection achetée par Napoléon III en Italie, dispersée dans les musées de province, redécouverte et regroupée par Michel LACLOTTE, alors conservateur en chef du département des peintures et par la suite grand directeur du Louvre). Cette superbe collection est maintenant regroupée au "Petit Palais" en Avignon, parmi ces tableaux prestigieux l'Annonciation de Caporelli a été restauré par Mme Bertaux.

Autre restauration de J.M. Bertaux les fresques de Giovanni Francesco ROMANELLI décorant les plafonds des "Appartements des Reines" au Louvre (350 m2 environ) et aussi, dans l'escalier d'honneur de l'Hôtel de ville de Lyon, sur une surface de 500 mètres carrés, les peintures murales du peintre Thomas BLANCHET datant du 17ème siècle qui avaient été endommagées par un incendie par siècle ! Ce fut, à l'époque, (années 70/73) le plus grand chantier de restauration en Europe..

Elle a aussi restauré deux fresques de BOTTICELLI qui se trouvent au Louvre, venant de la villa Lemi à Florence. Pour ce travail M. Laclotte avait demandé qu'elle soit décorée chevalier de la légion d'honneur.

Elle a fait 43 copies de fresques pour le musée des Monuments Français au Palais de Chaillot etc.... etc..., En 1980 restauration de quatre tableaux de JORDAENS pour le Sénat.

Notons que maintenant la restauration a été organisée sur un autre schéma et le Grand Atelier du Louvre n'existe plus. Les Ateliers du Louvre sont maintenant logés à Versailles dans les "Petites Ecuries" où les tableaux du Louvre doivent être transportés pour y être soignés. Mais "Restaurateur du Grand Atelier" est un Titre et qui est immuable même si l'atelier, en tant que tel, n'existe plus.

Venue s'installer à Forcalquier en 1976 pour raisons de santé, Mme Bertaux a fait construire un atelier prévoyant une entrée spéciale pour les tableaux de plusieurs mètres de haut qu'elle est susceptible de pouvoir restaurer.

Elle continue à composer des fresques, mais parallèlement nous avons pu bénéficier localement de ses talents pour certaines oeuvres comme le tableau du "Rosaire" qui se trouve dans le choeur de l'église de Forcalquier et dont personne ne remarque la beauté car il est fort mal placé et pas du tout éclairé !

A Forcalquier encore, pour le Musée, dans les années 62, elle a remis en état plusieurs tableaux.

A L'église de Pierrerue elle a opéré sur des tableaux avec la même attention qu'elle consacre à toute oeuvre, même la plus modeste.

A l'église d'Oraison Mme Bertaux a restauré "l'Adoration des Mages" et "La mort de Saint-Joseph."

A Sisteron une vingtaine de tableaux appartenant à l'Hôpital, ainsi que le grand Mignard du choeur de la cathédrale etc.....

En fait, nous avons la chance inouïe d'avoir à nos côtés, à Forcalquier, une artiste exceptionnelle, possédant un savoir faire au plus haut niveau national et international, d'une rare modestie et j'ai personnellement la pénible sensation que Mme Bertaux, en tant que restauratrice, est malgré tout, assez méconnue chez nous. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à la mettre à l'honneur en tête des personnages de cette nouvelle rubrique.

Jeanine Bourvéau

Les Principes de la restauration

Le métier autonome de restaurateur existe depuis le XVIII^e siècle (on a des témoignages de restaurations dès le XVI^e). Il a considérablement évolué sur le plan de l'esprit et des techniques à mesure qu'évoluaient les techniques propres de la peinture et s'il s'agit de fresques, de peinture sur bois ou de peinture sur toile.

Il est intéressant de savoir, à propos d'un tableau, qu'il y a trois sortes de restaurations :

- la restauration du cadre qui est du domaine de l'ébéniste,
- la restauration de la toile elle-même, consolidée par le rentoilage qui est le domaine du rentoilier,
- la restauration de la couche picturale et c'est là le travail que fait Mme Bertaux

Pour toutes ces techniques et tout particulièrement pour la couche picturale il faut parfaitement identifier les produits employés à l'origine par le peintre.

La restauration passe d'abord par l'allégement des vernis qui ont généralement foncé et dénaturent les couleurs originelles .C'est l'opération la plus délicate où se perçoit le doigté du restaurateur.

Pour le traitement de la couche picturale elle-même (si elle le nécessite), une politique est adoptée selon l'âge du tableau et son matériau de support.

S'ils ont mal évolué, on enlève les repeints des restaurations précédentes, et s'il y a des lacunes, quand il s'agit de tableaux peints avant le XVI^e, on préfère les combler par des petits traits verticaux ou pointillés, qui simulent la couleur de l'environnement de la partie manquante mais laissent voir ce qui reste d'authentique tout en gardant la lisibilité de l'oeuvre.

L'autre grand principe est celui de la réversibilité de la restauration. Donc tous matériaux utilisés et les retouches doivent pouvoir être enlevés ultérieurement si besoin.

N.B.Ces grands principes sont aussi appliqués pour la céramique.

Au sujet des problèmes de restauration et de la désignation d'un restaurateur, cette désignation obéit souvent à des critères mystérieux, (en théorie après devis). Il y a une dizaine d'années, dans un village proche (que je ne peux nommer car les responsables de l'association craignent pour l'avenir de leurs subventions) près de cent milles francs ont été consacrés à la restauration d'un tableau. Celle-ci a été effectuée, on ne sait trop pourquoi, bien loin de notre département, avec une telle désinvolture par rapport au devis signé et aux matériaux proposés, que l'oeuvre présente déjà des dégradations, au grand dam du président de l'association qui a lancé cette restauration.

Le restaurateur, de toute évidence, n'était pas à la hauteur ! Nous nous demandons, d'ailleurs, pourquoi les autorités décisionnaires de l'époque ont imposé quelqu'un, sans avoir même consulté pour un devis, Mme Bertaux dont les compétences sont irréfutables, et vivait ici même !

Voici le genre de problèmes que peut avoir un président d'association, qui avec courage, a entrepris le sauvetage des tableaux de l'église de son village, sans être complètement maître de la situation puisque une grande partie des travaux est subventionnée! Entre temps le responsable des objets d'art a changé plusieurs fois, et nous ignorons s'il y a un suivi des travaux par les successeurs?

Cela nous amène à nous poser quelques questions : Comment est déterminé le choix d'un restaurateur par les autorités de tutelle des objets d'art? Y a-t-il mise en concurrence systématique ou bien est-ce "le choix du prince"? Qui doit réceptionner les travaux et s'assurer de leur conformité? Qui doit formuler une réclamation, voire une procédure? Qui doit expertiser les problèmes d'une restauration? Quel peut être le recours contre un atelier désinvolte? Questions dont nous chercherons les réponses, car bien heureusement, la nouvelle conservatrice des Archives Départementales accepte très volontiers de nous aider à voir clair dans ce domaine.

En effet, la fonction de conservateur des objets d'art représente une annexe aux activités de conservateur des archives, pratiquement pas rétribuée, et qui est l'une des survivances d'un système archaïque qui rend difficile la compréhension des différentes responsabilités en matière de patrimoine.

J. Bourvéau

Ci dessous le tableau du Rosaire, Eglise de Forcalquier restauré par Mme Bertaux



LE PATRIMOINE DES DEMEURES PRIVEES

Quand nous passons dans nos vieilles rues ou dans nos beaux paysages nous voyons des façades de maisons, de bastides, quelquefois anodines ou d'autres fois superbes, qui cachent à l'intérieur un trésor de décors architecturaux inaccessibles pour le passant. Quelques propriétaires nous ont permis de faire des photos de ces décors, nous vous les présenterons dans nos bulletins. Pour cette première présentation voici :

Le Château de Bel Air :

Quand on arrive à Sigonce par la route de Forcalquier on remarque sur la gauche en hauteur, une grande bâtisse rosée, en forme de L, qui a vraiment fière allure.

Une série de fenêtres à meneaux de pierre orne une façade XVIIe dans laquelle s'ouvre la porte, le retour lui, est orné au premier étage de fenêtres XVIIIe. Deux tours carrées ponctuent les angles visibles.

L'état actuel du château est le résultat des restaurations courageuses de M. et Mme Ballanche qui l'ont acquis en 1968.

A l'extérieur, ils ont rouvert les fenêtres condamnées, restauré la porte en pierres blanches à l'identique, refait les encadrements chanfreinés et les grilles des petites fenêtres du rez-de-chaussée, recrépi, et surtout redonné un meilleur volume à l'ensemble en abaissant certaines parties de la toiture et en reconstituant leurs pentes originelles.

C'est un énorme travail qui a été accompli là, sans aucune aide extérieure et le plus souvent par les propriétaires eux mêmes.

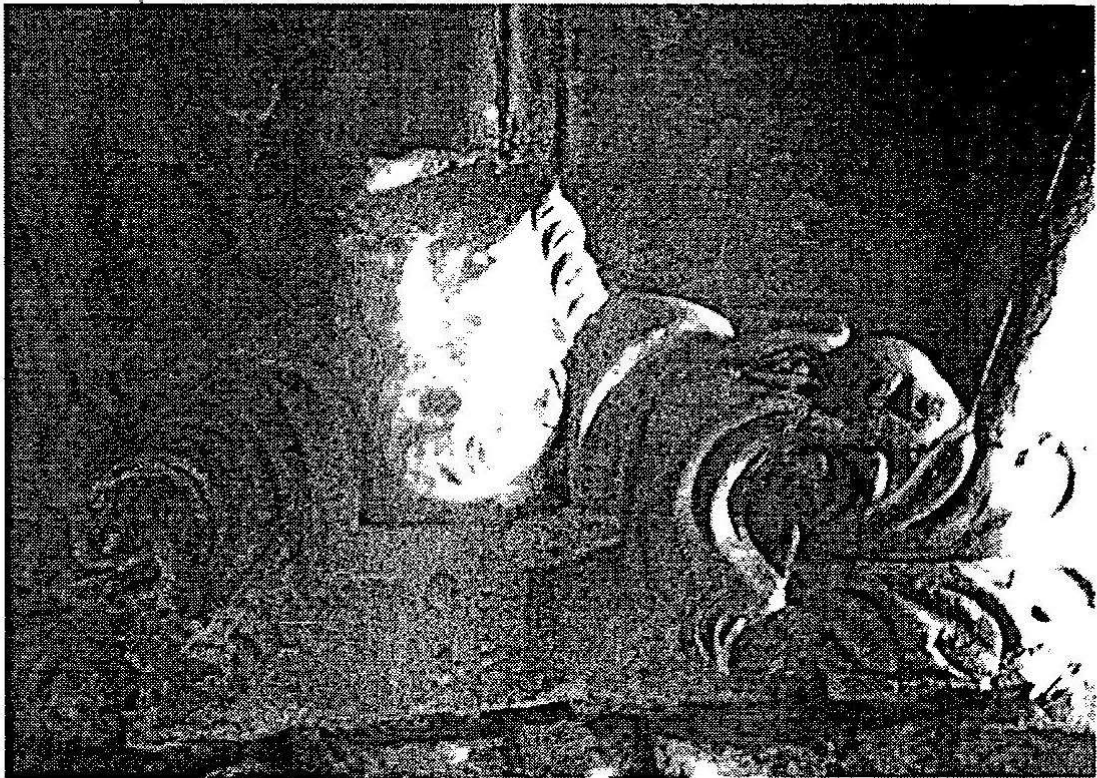
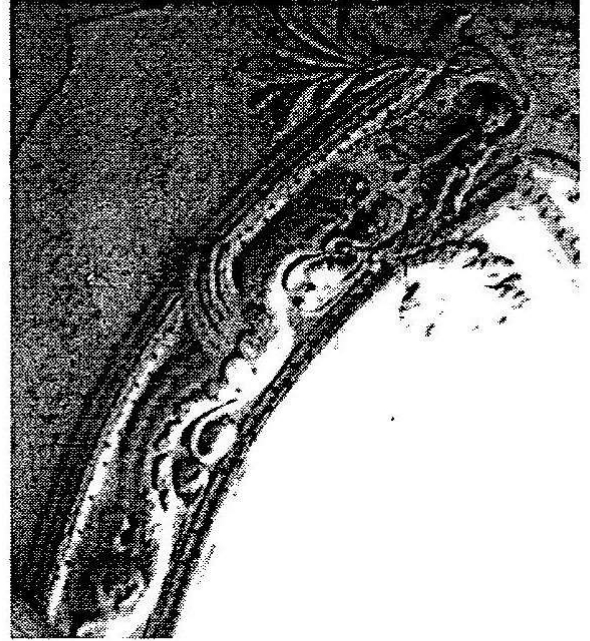
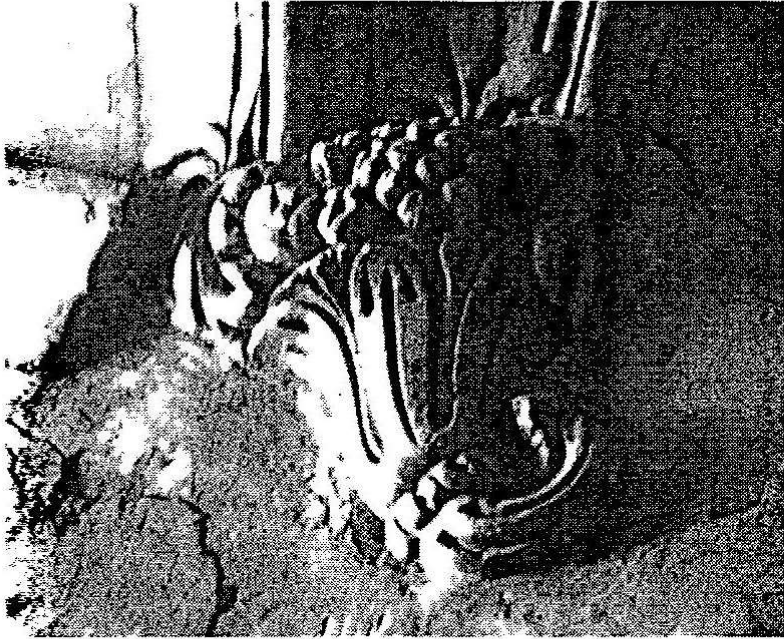
L'intérieur est accessible par un bel escalier rampe sur rampe, orné de Gypseries dont Mme du Chaffaut parle dans son livre (2). Les gypseries sont des décors à base de plâtre, plaqués sur les cheminées, murs, plafonds ou colonnes et sculptés, (mais avec plus de facilités que dans la pierre), dans le plâtre encore frais. Leur mise en oeuvre est faite par des "gipiers".(2)

A Bel Air les gypseries existent surtout dans l'escalier (ill.1) et représentent des grotesques, (animaux fantastiques surtout) (ill.2) et quelques personnages dont l'un, au dessus de la porte d'entrée, pourrait représenter l'un des terribles Bousquet (ill.3) dont l'histoire est racontée dans le livre de l'abbé Corriol (3). Ce personnage est rendu ici impressionnant par sa carrure large et ornée de bêtes effrayantes. D'autres visages plus sereins (ill.4) ou débonnaires ornent les écoinçons ou les travées çà et là. Les cheminées en gypserie ont disparu sauf celle représentée dans le livre de Mme du Chaffaut.

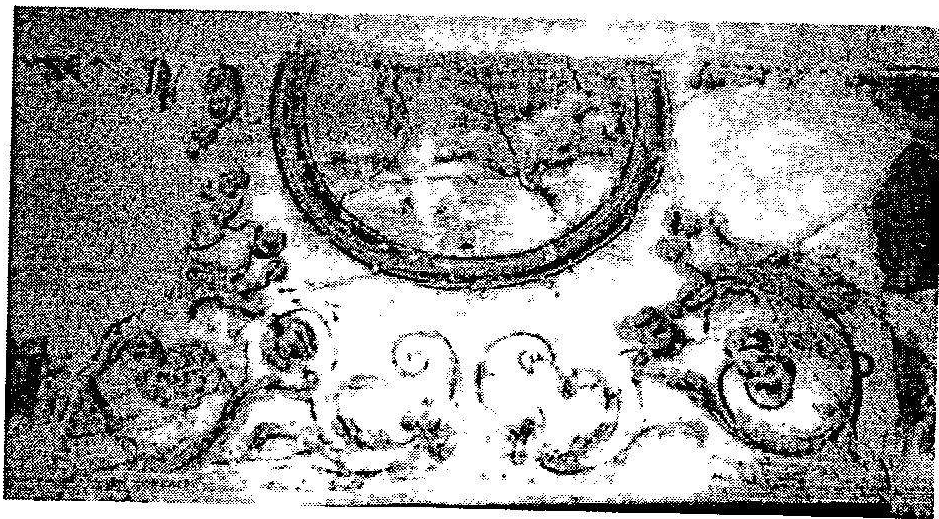
Le décor de l'escalier n'a pas la richesse de celui du Château de Volonne (2) mais il est intéressant par les armoiries et l'histoire qu'il évoque (1) en relation avec Ganagobie.

L'escalier actuel, qui a remplacé un escalier extérieur en colimaçon dont on perçoit l'arrachement sur la façade extérieure et à l'intérieur du bâtiment, dessert les deux ailes du bâtiment.

A droite, des réaménagement du XVIIIe ont créé des petits appartements desservis par un couloir (éclairé par les fenêtres à meneaux) aux dépens des grandes pièces en enfilade de la période précédente. M. et Mme Ballanche ont découvert des décors peints, recoupés par les plafonds surbaissés (ill.5) et la nouvelle distribution des pièces au XVIIIe.



Ci -dessus les illustrations N°1, 2, et 3



Ci dessus illustrations N° 4 et 5

Un examen attentif du bâtiment permet de voir sur la face arrière de l'aile de droite une façade beaucoup plus ancienne et un ajout correspondant à une bonne moitié de cette aile et comprenant la tour. Dans cette façade des portes en plein cintre avec des piédroits très érodés pourraient dater de plusieurs siècles avant le XVIIe. De la même façon, l'arrachement d'un décor au-dessus de l'entrée révèle une façade sous-jacente, elle aussi, terriblement érodée. Cela ressemble à ce que l'on peut voir au portail du château de Sigonce (au centre du village), qui, lui aussi, a du être plaqué d'un nouveau parement de pierres.

Il semblerait donc qu'il ait existé à Bel Air un corps de bâtiment bien antérieur au XVIIe et repris dans la maçonnerie perceptible actuellement.

Un examen des caves devrait pouvoir apporter une meilleure information. Mme Ballanche pense que les petites fenêtres chanfreinées pourraient appartenir à cette période antérieure au XVIIe .

Rien ne laisse deviner l'emplacement de la chapelle qui est pourtant mentionnée dans les textes du XVIIe .

Sur le plan Historique

Dans son "Histoire du Prieuré de Ganagobie" (1) l'abbé Corriol raconte l'histoire de cette famille Bousquet qui s'approprie le titre et les bénéfices du prieuré de Ganagobie, c'est-à-dire, entre autres, les seigneuries de Sigonce et des Aris et de Vallon (où ?), donnés en 1206 par le comte Guillaume de Forcalquier au prieuré (et donc à Cluny)

Commencée par René du Bousquet en 1550 cette mainmise sur le prieuré a été émaillée de nombreux assassinats et procès, usurpations par prête-noms qui se sont poursuivis jusqu'en 1700, année où l'héritière de la famille, (Gabrielle du Bousquet, qui avait épousé un Valavoire) sur la fin de sa vie, paye enfin au prieuré une partie des biens usurpés.

C'est donc au cours de cette histoire de Ganagobie que l'abbé Corriol mentionne "Bel Air" (quelques fois orthographié "Beller"). Ce nom n'apparaît qu'en 1639 où Lambert du Bousquet, condamné à restitution, il est dit : "*du Bousquet garde le château de Bel Air*", ce qui laisse supposer que ce château déjà construit faisait partie aussi des biens du prieuré, alors que l'on ne mentionne, partout ailleurs, que LE château de Sigonce en sous-entendant qu'il s'agit de celui qui est au centre du village.

Voilà une recherche à faire pour les "fouilleurs d'archives" car pour le moment, aucun autre document mentionnant son château, n'est connu de Mme Ballanche.

Les traces archéologiques le prouvent : il y avait un bâtiment antérieur; était-ce une simple tour veillant à l'entrée de la seigneurie de Sigonce ? Portait-il un autre nom? Quand le bâtiment a-t-il été agrandi (peut-être même par deux fois) ? Ces agrandissements ont du faire l'objet de prix faits. Qui, au cours d'autres recherches, les aurait vus?

Nous faisons donc appel à témoins pour l'histoire de ce bâtiment. Nos colonnes sont ouvertes à qui peut (et veut bien) apporter sa connaissance.

Sources : 1) Chanoine J. CORRIOL "Histoire du Prieuré de Ganagobie"
1949,1952,1961 Forcalquier, Ed. A. Reynaud

2) Comtesse S. du Chaffaut, Gypseries en Haute Provence, Ed.Transfaire,
04250, Turriers

Un bâtiment à Sauver

Là encore à chaque bulletin nous présenterons un bâtiment ou une partie de bâtiment en péril. Pour cette première fois nous vous présentons:

L'Hôtel du consul Astier à Forcalquier

Ce bâtiment situé dans la rue Marius Debout (qui se nommait depuis des siècles La GRAND' RUE et débaptisée et dénaturée pour le nom d'un monsieur dont je ne conteste pas l'importance mais que l'on aurait pu honorer dans une rue nouvelle)

La façade ne dit rien car elle a été remaniée, elle aussi, dans des temps pas si lointains où les habitants mêmes de Forcalquier n'accordaient aucune importance à leurs vieilles maisons.

Il se compose d'un corps de bâtiment du XVIIe à quatre niveaux comportant un rez-de-chaussée, curieusement encombré d'un four à pain (qui a obturé une partie du large couloir d'entrée) et de deux étages d'habitation au dessus desquels se trouve un grand grenier.

En arrière, une cour dans laquelle on pénètre par un couloir latéral au rez-de-chaussée, dans cette cour, flanquant le bâtiment, a été construit un grand escalier en colimaçon (dit aussi "à vis" ou plus joliment "en coquille").

Cette cour comporte aussi, sur son côté latéral gauche et flanquant le mur mitoyen, la seule loggia renaissance que je connaisse à Forcalquier, en belles pierres de taille avec ses arcs intacts sur deux niveaux.

Elle est en contrebas d'une dénivellation importante de la colline à cet endroit. En y entrant, on a donc en face de soi, dans le flanc de ce dénivelé, sur deux niveaux, deux "caves voutées" situées, de fait, sous les immeubles la surplombant. Ces caves sont ouvertes largement sur la cour par portes et fenêtre.

A droite, de la même façon, on'a accès à une grande "cave voutée" de plain-pied au-dessus de laquelle une grande pièce plafonnée est, en fait, la partie basse de la maison qui surplombe.

Cet ensemble de belles et grandes salles, en excellent état (nonobstant les détritrus), pourrait faire l'objet d'un aménagement pour salles d'exposition, musée etc.....

A l'intérieur du bâtiment d'habitation, le four qui n'a d'autre particularité que d'être situé en pleine ville, encombre le rez-de-chaussée au point que ses constructeurs ont détruit la partie basse de l'escalier en colimaçon.

Ce four devrait être détruit pour restituer l'entrée et le couloir dans leur état originel.

Des logements peuvent être aménagés dans les deux étages, voire même dans le grenier.

Il ne faut pas être impressionné par l'état actuel des lieux qui sera forcément amélioré par le projet de rénovation du quartier voyant le jour actuellement.

La municipalité de Forcalquier s' intéressera-t-elle a cet immeuble qui comporte cette belle loggia ?

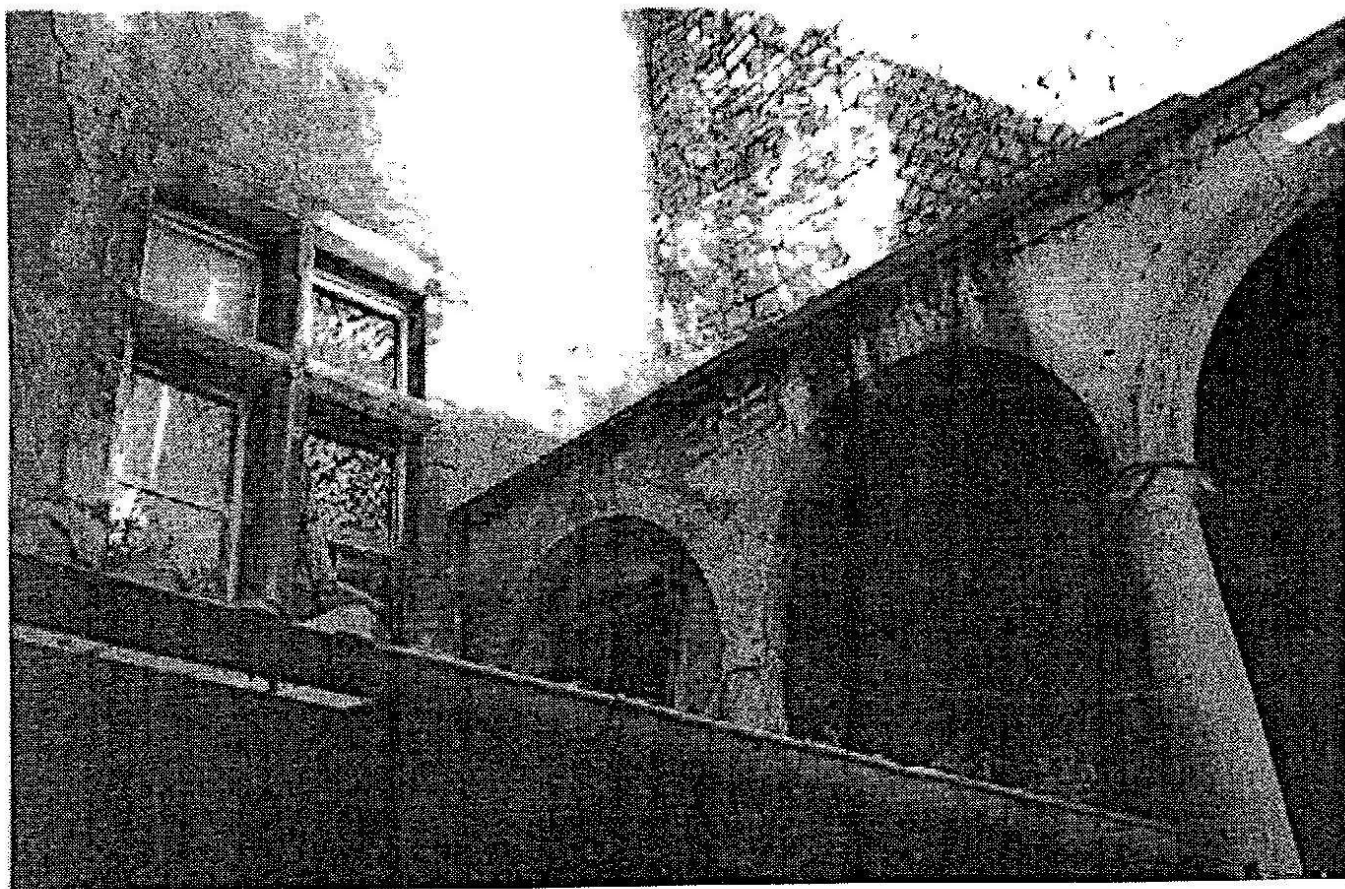
Quel mécène pourrait acquérir (là n'est pas le problème) mais faire les travaux qui s'imposent ? Il pourrait sans aucun doute avoir des aides substantielles compte tenu de l'intérêt architectural de cet ensemble ,

Il faut nous intéresser à nos vieux immeubles! Quelques propriétaires ont déjà sauvé certains d'entre-eux, mais pour ce quartier qui est chargé d'Histoire c'est l'ensemble qu'il faut sauver. La rénovation annoncée de l'hôtel de Tende sur la place Saint-Michel va redonner du lustre à cette partie du Forcalquier historique il serait souhaitable que les restaurations continuent et même s'intensifient.

Du point de vue historique qui était cette famille du consul ?

Mme du Chaffaut dont j'ai sollicité l'aide a trouvé sur le nobiliaire "Artefeuille" pour la fin du XVIIIe un Nicolas Astier qui fut pourvu d'un office de trésorier de France en la Généralité de Provence le 15 Mars 1741, il avait épousé Anne Ursule de Meyfredi en 1709 on peut donc en déduire qu'il était né aux environs de 1689 Il en eut plusieurs enfants. Est-ce ce personnage qui descend d'une famille ayant possédé cet hotel particulier ? Rien ne mentionne la possibilité de l'appartenance de cette famille à Forcalquier. Il y aurait pour cette famille une recherche à faire.

Grand rue à Forcalquier immeuble en vente à sauver d'urgence



La cour de l'Hotel D'Astier avec une partie de la loggia

Nouvelles /Informations/Comptes rendus

Sortie : Le 17 Juillet :

Avec "Les Amis de Villeneuve": ***Découverte des Sites***

Romans de la pointe du Luberon. Journée en deux étapes

Le matin découverte du site de la Roche Amère (Eglise et château) guidée par Monsieur Cruvellier, président de l'association "les Amis de Villeneuve"

A midi Repas tiré du sac aux alentours de Notre -Dame D'ubage

L'après midi est guidée par Mme Sabrina da Conceidado, Guide de Pays

A 14h Visite de l'église de Saint-Martin-les-Eaux

Retour sur Saint-Maime pour visite de l'Eglise du village et du site castral

Dauphin : visite de L'église

Inscription nécessaire : 04 92 75 09 13

Adhérents: 20 francs, Non adhérents 40 francs, Jeunes jusqu'à 15 ans :gratuit

Concert , 20 Aout : 21 heures, Eglise de Niozelles

René Sette chante (solo a capella)

Prix adhérents 40 fr, Non adhérents 50 fr

Inscription nécessaire pour réduction adhérents: 04 92 75 09 13

Du 4 au 11 septembre Concours-photo L'oeil Ouvert

Mairie de Forcalquier, Salle du collège : Exposition des photos du concours.

Thème: "Portes et fenêtres du Pays de Forcalquier"

Règlement du concours disponible à l'office du Tourisme Forcalquier

Ce concours, ouvert à tous, est doté de nombreux prix offerts par les commerçants du pays de Forcalquier et d'un premier prix offert par l'association :

Un voyage en Montgolfière

Envoyez vos photos, en jouant vous faites oeuvre utile car, grâce à vous, nous réalisons un inventaire des petits monuments du pays de Forcalquier.

Au cours de cette exposition il y aura une conférence avec projections sur l'architecture du vieux Forcalquier .

Compte rendu : de la sortie du Dimanche 18 Avril à l'oppidum

Saint-Pierre (commune de Limans). Malgré le ciel incertain et le mistral, une dizaine de courageux attaquent la montée vers les sommets au-dessus de Limans, où se trouve un oppidum pré-romain, réoccupé au moyen âge, encore habité au début du XIVe siècle, de nouveau abandonné au profit du village de

Limans où, il y a quelques centaines d'années les derniers occupants descendirent s'installer .

Deux voitures précèdent les marcheurs avec quelques personnes et les sacs.

Mr. André MICHEL propriétaire à Limans a organisé la sortie; il possède quelques hectares de bois au flanc de cette montagne qu'il connaît bien, il nous fait découvrir son domaine et les vestiges qu'il comporte : murs, enclos, abris de bergers, indatables mais prouvant que cette montagne a été très fréquentée.

Précédant les marcheurs au sommet, là où se trouve l'oppidum, munis de cisailles et de sécateurs nous faisons un passage vers ce que Pierre Martel (1) a décrit: un éperon de forme triangulaire qui plonge sur deux de ses côtés et barré vers le troisième en pente douce par trois murailles concentriques.

Nous constatons que la dernière muraille, autour du sommet, a plus de 2.50m d'épaisseur sur près de 200 m de périphérie. La végétation dense ne permet pas une nette vision de l'ensemble. De superbes points de vues s'ouvrent sur l'environnement des vallées immédiates et montagnes plus lointaines, du Ventoux à Sainte Baume.

Cet oppidum est pré romain, il a du être abandonné comme beaucoup d'autres dès l'antiquité au profit d'habitats de plaines plus accessibles et plus riches en eau.

Cependant il a été réoccupé au moyen âge car une église, **Saint-Pierre de Majargues**, est mentionnée dans la liste des "décimes" dus par les paroisses à l'évêque de Sisteron en 1274.

Cette église, Pierre Martel la situe au coeur de l'oppidum. Nous trouvons en effet une voûte en plein cintre, 2,5m de largeur environ, en grande partie effondrée. (cave ? cellier ? crypte ?) sûrement médiévale, tout autour des effondrements dans l'amas de pierrailles évoquent d'autres voûtes effondrées, ensemble couvre une vingtaine de mètres en longueur et en largeur.

Rien actuellement, ne suggère les plans d'un ou de plusieurs bâtiments, il n'y pas, autour de l'oppidum, de tas de pierres évoquant des habitations effondrées. Beaucoup de fragments de taegulae (tuiles de type romain) parsèment les pierres de la muraille sommitale. Ce matériel gallo-romain en remploi a couvert, dans le haut moyen âge, les bâtiments qui ont du y être adossés.

L'oppidum apparaît avoir été un refuge en cas d'invasion plutôt qu'un habitat, ses dimensions intérieures sont trop exiguës. Son remploi pour l'édification d'une église au Haut Moyen Age signe soit un exorcisme de l'ancien lieu païen, soit une occupation en continuité du plateau qui se trouve en contrebas. Celui-ci présente de beaux espaces de culture, une ferme s'y trouve encore près de laquelle on aurait trouvé des traces d'une exploitation gallo-romaine (2).

Un magnifique "cabanon pointu", de plan extérieur carré, dont la courette bordée d'un muret nous a servi de salle à manger bien exposée au sud, est appuyé à la dernière muraille. A proximité immédiate Mme Esposito a trouvé un tesson de poterie grise médiévale.

Nous allons ensuite explorer l'autre point haut, Vironges, 903m, à quelques centaines de mètres du sommet de l'oppidum, et là se trouve une muraille, limite de terrain près d'une ferme en ruines. L'ayant franchie nous trouvons beaucoup de traces de cabanes effondrées, murets de restanques, pierres dressées, et au sommet une ruine de bergerie, qui prouvent que ce mamelon a plus de traces de vie que l'oppidum Saint Pierre.

Redescendus, qui à pied, qui en voiture, nous retrouvons Mr. Michel pour une visite guidée de Limans, il nous fait les honneurs de son jardin où une astucieuse distribution de l'eau, venue de la source située au-dessus, permet à plusieurs jardins étagés d'en profiter. Son cellier du XVIe avec une superbe voûte de profil en arc brisé et le portail, lui aussi appareillé de longs claveaux, est à comparer au magnifique et proche ensemble du hameau des Ybourgues.

A l'église, nous admirons les quatre célèbres plaques de marbre, restes d'époque paléo-chrétienne, réutilisée l'une dans le tympan du porche de l'église au XIXe, une autre comme devant de table d'autel (antependium), la troisième attend que les Monuments Historiques accordent des subsides pour son accrochage derrière l'autel. La quatrième est une table d'autel rectangulaire à face supérieure évidée sur deux ou trois centimètres, moulurée intérieurement et extérieurement sur son épaisseur. La face inférieure (non visible) porte des traces d'implantation du support central et de quatre colonnettes qui constituaient le piétement à l'origine (2)

L'histoire de l'église se lit bien là où les murs sont décroûtés, à nef unique elle a été agrandie au cours des ans par deux chapelles latérales qui donnent un aspect de transept. Le chœur est à fond plat (tradition chalaisienne) et un superbe appareillage des claveaux surmonte la porte donnant sur la sacristie actuelle. Le porche latéral primitif était au nord, la porte axiale actuelle de l'église, a été ouverte au XIXe et décorée par l'une des plaques du chancel.

L'église en limite de l'enceinte devait y participer par son mur latéral sud.

La position haute de l'église et sa porte latérale évoquent une chapelle castrale, alors que le château se situerait plus bas, devant la mairie, près de la tour qui subsiste et porte la marque de l'arrachement de la courtine (muraille) de cet ensemble.

Ce village, par le grand intérêt de ses restes, mérite une étude approfondie que nous essaierons d'entreprendre.

1) Livret d'Alpes de Lumières n° 47/48

2) Livret "Archéologie au pays de Forcalquier", Alpes de Lumière, N° 103

Qu'est ce qu'un oppidum?

Jules César emploie ce mot latin, (oppida au pluriel) pour désigner une place forte (Alésia est appelée indifféremment oppidum ou urbs). On ignore le nom que leur donnaient les celtes. Ces forteresses celtiques (gauloises) aux habitations sommaires sont situées sur des collines ou hauteurs, plateaux cernés par cours d'eau ou marais. Mais on dit aussi qu'il y a des "oppida de plaine"

Différents types de construction sont repérés suivant les régions de France, nettement différenciés suivant leur situation en "Gaule chevelue" au nord ou, au sud, dans la future "Narbonnaise" habitée par les celto-ligures ou celto-ibères .

Dans la "chevelue," les oppida sont fortifiés par des enceintes constituées d'un rempart de terre plus ou moins paré de pierres, bordé d'un fossé qui a fourni la terre. Ils peuvent être constitués de murs gaulois (murus galicus) remparts de terre et de pierres, armés de poutres longitudinales et transversales fixées entre elles. Ils ont alors 5 à 10m d'épaisseur, eux aussi bordés d'un fossé. Dans les grandes places fortes gauloises le fossé peut avoir jusqu'à 6 m de profondeur et 11 m de largeur

Dans le sud on trouve essentiellement des murailles de pierres sèches et dans les zones d'influence grecque des murailles en énormes pierres appareillées (voir Saint Blaise et dans une moindre mesure Entremont). En fait on pourrait les appeler oppida car elles sont des villes fortifiées indigènes, mais leur type de construction et d'aménagement intérieur influencés par les grecs ont des caractéristiques différentes.

Chez nous, en Pays de Forcalquier, les oppida sont des forteresses en hauteur, situées sur des promontoires souvent bordés de falaises sur une partie de leur périmètre et comportant un côté plus accessible, défendu par plusieurs murailles successives en pierres sèches de taille moyenne (non maçonnées) C'est ce que l'on nomme aussi un éperon barré.

Les datations de ces oppida, nombreux chez nous, est difficile. Il n'y a eu que deux fouilles, celle du "Chastellard de Lardiers" à plusieurs époques et en dernier par Guy Barruol, celle de "La Fare" (entre Forcalquier et Pierrerue) par André MÜLLER. A la Fare le Carbone14 a permis une datation (2.500 ans avant J.C), époque chez nous chalcolithique (= âge du cuivre, le premier métal utilisé, plus de 1.500 ans avant le fer) il n'a rien de commun avec ceux qui fonctionnaient à l'époque pré romaine et prouve l'ancienneté de l'intérêt pour les sites perchés.

Le Chastellard de Lardiers fait exception aussi, c'est un sanctuaire de limite entre des territoires occupés par des peuplades différentes, daté au moins du Ve siècle avant J.C., il a été "récupéré" à l'époque romaine (au 1er siècle après J.C.) a continué à être fréquenté mais consacré à des dieux romanisés.

Il n'a pas été repeuplé au moyen âge mais seulement utilisé pour la récupération des marbres pour la chaux et les lampes romaines comme "caléu".

L'occupation de ces oppida, même pour les plus anciens, n'a pas forcément été constante jusqu'à la période Romaine. Ils semblent avoir été désaffectés peut être au profit des "villae" (grandes exploitations agricoles de type romain) que l'on trouve aussi en grande quantité dans notre pays. On peut assez souvent les observer à proximité d'un oppidum qui a pu en fournir la main d'oeuvre.

Cette désaffectation a été aussi favorisée par la "Paix Romaine "

D'autres oppida ont été réoccupés au Haut moyen âge, forteresses ou sites de refuge devant les invasions barbares et l'on constate souvent la christianisation du site sous forme d'une chapelle ou d'un nom de Saint : Ganogobie, Saint-Pierre de Majargues, Quinson de Vachères.

Les oppida dominaient des passages stratégiques voies naturelles, cols, défilés, etc...On les repère facilement sur les cartes, on est aidé par la toponymie qui prend souvent les formes de : Castellas, chastellard (de castellum en latin), puy, pey (de podium en latin).

Sur le terrain, on les identifie à coup sûr grâce à leurs murs épais (de l'ordre de 3 mètres), plus larges à la base qu'au sommet, avec quelquefois des contreforts vers l'aval et même des tours en saillie qui défendent l'ensemble (Céreste ...

Sources

- Guy Barruol dans Archéologie en Pays de Forcalquier, N°103 Alpes de Lumières,
- René Crapinet "les oppida et camps proto-historiques" dans revue " Trésor n°10 du 7 Août 1994

PATRIMOINE du PAYS de FORCALQUIER

Association loi de 1901 - J.O.04/50 ,17 janvier 1996.

Le Village - 04300 - NIOZELLES

Phone 04 92 75 09 13
 Fax: 04 92 75 36 04
 WWW.correstel.com/apf
 Minitel 36 15 correstel* apf

Liste des livrets édités par l'association :

Bulletin annuel n°1 (1998) : 15fr plus frais d'expédition 5 fr.

Bulletin annuel N°2 (1999) : 20fr. " " " "

Bulletins Spéciaux" du Patrimoine du pays de Forcalquier publiés à l'occasion de l'exposition : "**Des BAS ALPINS dans la TOURMENTE**"

N°1 : L'Usine de Saint-Auban - Les Chasseurs Alpins.

N°2 : L'Ambulance Militaire de Forcalquier - Le Service de Santé aux Armées
 - L'Ouvroir de Forcalquier.

N°3 : Les prisonniers français en Allemagne- Les prisonniers allemands en France - Les réfugiés.

N°4 : La Mobilisation - Le remplacement des hommes - Pénuries, rationnement, restrictions.

A PARAITRE :

N°5 : L'aviation - Le Zeppelin de Mison.

N°6 : Lettres de Guerre d'Henri LAUGIER.

N°7 : Souvenirs et récits de la Grande Guerre de familles du Pays de Forcalquier

N°8 : Récit de Guerre d'Eugène CARRIAS

Prix public Les 5 premiers numéros : 25 fr. par livret, (plus expédition 5 fr.)

N°6 (H. LAUGIER) : 35 fr. " " " "

N°7 (Familles du pays) : 35fr. " " " "

N° 8 (E. CARRIAS) : 95 francs. " " " "

Ils comportent tous des dessins et photos inédits.

Directrice de publication Jeanine Bourvéau
 Comité de rédaction André et Béatrice Garnault
 Relecture Josette Esposito

Dépôt légal du B.A. N° 2 : 2ème trimestre 1999
 Déclaration légale du périodique (21/ 7 /98) N°158